



Déclaration du SNEP-FSU au Conseil Départemental UNSS de la Meuse

Jeudi 10 mars 2022

Monsieur Le Directeur des Services Académiques de la Meuse,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental UNSS de la Meuse,

2022 s'accompagne de l'arrivée d'un nouveau Directeur National, Olivier Girault. Nous espérons qu'il saura rassembler, dynamiser, soutenir une fédération en très grande souffrance, en concertation avec tous les acteurs au plus près du terrain.

Depuis plus de deux ans, nous assistons au déclin de l'UNSS et du Service Public du sport scolaire, généré par une crise sanitaire sans précédent et par des décisions incompréhensibles, incohérentes, ou absentes alors que le sport scolaire avait tout son sens comme enjeu de santé publique.

Nous avons été, jusqu'à aujourd'hui, empêchés de travailler, de fonctionner, de mener à bien notre mission.

Pourtant, l'éducation à la gestion du risque, objectif et subjectif fait partie intégrante de notre enseignement, c'est en cela que nous sommes capables et formés pour tenir compte des contraintes des règlements et protocoles, sans qu'il soit utile de nous sommer d'injonctions supplémentaires et dévastatrices.

Sur le plan départemental, nous déplorons le peu d'actions dans les établissements et les districts suscité par l'obligation d'arrêt des compétitions ; inciter les collègues à animer dans leur AS avec toutes les contraintes dues aux protocoles et la perte de sens a épuisé des équipes livrées à elles-mêmes, d'autant plus que certaines initiatives, pourtant cohérentes ont été interdites.

- ⇒ Avant les vacances de la Toussaint, le soubresaut, l'espoir suscité par une reprise timide des rencontres ont été anéantis par un nouvel arrêt en novembre.
- ⇒ Puis après avoir entrevu l'ébauche de rencontres sportives et inter-établissements, la rentrée de janvier nous a imposé les nouvelles consignes avec la découverte d'un niveau intermédiaire pour le second degré de 2,5 !

L'heure aujourd'hui est à la reconstruction ; les revirements incessants doivent laisser place à une action collégiale.

A ce titre, le SNEP -FSU demande :

- ⇒ **La reprise de toutes les compétitions dans toutes les activités** réparties sur tout le territoire, avec une mobilisation de tous les acteurs de terrains, qui sauront adapter les pratiques si tel en était le besoin et agir en professionnels responsables.
- ⇒ **Des signaux et des actes forts et volontaristes pour une véritable politique de relance du sport scolaire**, dont les enjeux n'ont jamais été aussi essentiels pour notre jeunesse et avec le soutien et la confiance des représentants de l'Éducation Nationale
- ⇒ Une aide financière centrée sur la pratique compétitive qui perdure dans un département vaste qui nécessite beaucoup de déplacements.
- ⇒ Un arrêt des challenges en lignes qui trop souvent permettent une communication écran de fumée, pour revenir à des rencontres en présentielles, vecteur de cohésion sociale et d'émancipation, tellement nécessaires à notre jeunesse.
- ⇒ Un projet UNSS recentré sur **son projet sportif et artistique** ; les thèmes transversaux de plus en plus mis en avant dans les dernières années, et bien qu'importants, diluent ce qui est au cœur du sport scolaire à savoir les pratiques physiques sportives et artistiques.

Le SNEP-FSU continuera donc à agir dans toutes les instances pour que les AS, Sections Sportives, l'UNSS aient les moyens de leurs ambitions, et pour que chaque collégien(e) et lycéen(e), partout sur le territoire, puisse bénéficier d'un Service Public du Sport Scolaire de qualité.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention lue par Madame Breniaux, représentante SNEP FSU de La Meuse.